

15 avril 2022



Evolution de l'offre vacances loisirs d'EPAF

La Fin de la dimension sociale ?!

Propos liminaires

Nous sommes réuni.e.s aujourd'hui pour un comité de suivi mixte : l'association EPAF et la réforme du réseau de l'Action sociale. Deux sujets d'importance qui vont être vus en une seule demi-journée et basés sur une indigence des documents.

Où se situe la qualité du dialogue social ?

Pour le Secrétariat général, cela semble consister uniquement à entériner vos propres décisions. On le verra au fil des fiches, tout est déjà, semble-t-il, posé et décidé.

Au-delà des chiffres, quelle analyse en est faite ? Nous sommes toujours en attente des actes de propriété des résidences EPAF proposées à la vente et qui sont demandés depuis de nombreux mois.

A la lecture des documents fournis :

Concernant EPAF, on pourrait se réjouir d'une montée en gamme des résidences qui sont conservées. Mais une inconnue de taille demeure, les futurs tarifs de l'offre vacances loisirs dans ces résidences, et toujours dans le respect d'une dimension sociale au bénéfice de tous les personnels du ministère...

*Concernant le réseau de l'Action sociale, ce comité de suivi paraît être une justification de critères permettant d'établir le futur réseau, en embarquant artificiellement les représentant.e.s du personnel dans cette démarche. **Solidaires Finances** s'y refuse.*

*Pour **Solidaires Finances**, sur ces deux sujets d'importance, on ne peut se contenter de débats aussi pauvres. De véritables groupes de travail doivent avoir lieu, dans un agenda concerté avec les représentant.e.s des personnels, avec les documents réclamés, dégageant de vrais engagements de la part du Secrétariat général en matière d'Action sociale. Vous le devez aux agents et agentes du ministère, ainsi qu'aux personnels des délégations.*

Ce 15 avril 2022 étaient convoqués le deuxième comité de suivi sur l'évolution de l'offre vacances loisirs d'EPAF et le premier comité de suivi sur la mise en œuvre de la réorganisation du réseau de l'Action sociale... sur une demi-journée... et ce qui devait arriver, arriva... seul le premier point à l'ordre du jour a été étudié.

Situation du personnel

Un point a été fait en premier lieu sur la situation des personnels des centres de vacances mis en vente. 66 personnes étaient concernées. Un dispositif de départ volontaire a été mis en place et une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) a été négociée. Toutes les personnes concernées ont pu en bénéficier.

Si **Solidaires Finances** reconnaît qu'EPAF a fait les choses convenablement pour ces personnels au vu des circonstances et face à une situation imposée par le Secrétariat général (la vente de 14 résidences), pour autant nous ne validons toujours pas la vente même de ce patrimoine qui appartient à toutes et tous les agent.e.s du ministère et qui va leur rendre certaines destinations inaccessibles comme lieu de vacances.

Quid des résidences

Sur les 14 résidences mises en vente initialement, leur nombre s'est réduit à 13. En effet, la résidence de Soulac, legs fait à l'État sous condition d'implantation d'une colonie de vacances, va être restituée à l'Imprimerie Nationale qui est en la vraie propriétaire.

Solidaires Finances n'a eu de cesse depuis des mois d'avertir le Secrétariat général de la situation particulière de cette résidence qui ne pouvait nullement être vendue ! Il a fallu attendre janvier 2022 pour qu'enfin le Secrétariat général vérifie nos propos et prenne contact avec l'Imprimerie Nationale afin de s'en séparer et lui en rendre l'usage.

Qu'en est-il des 13 résidences restant à vendre ? Le postulat de départ était de vendre certaines résidences en fonction de zones géographiques en conditionnant cette vente à une reprise de l'activité par un promoteur de tourisme social. Cette clause étant elle-même soumise aux possibles transferts des contrats de travail des personnels de ces résidences (poursuite d'usage). L'ensemble des personnels ayant choisi de « bénéficier » de la RCC il n'a plus été question de transferts de contrats de travail... Cette clause n'est donc plus exigible aujourd'hui... et pour l'administration la vente peut se faire en totale reconversion, c'est-à-dire hors tourisme social exclusif !!!



De fait, le Secrétariat général met en vente 13 résidences qui ont vocation de tourisme social sur le marché immobilier général. N'importe quel acheteur-promoteur immobilier peut se proposer, sans avoir de vocation de tourisme social...

Solidaires Finances s'est toujours opposée à ces ventes. Ce retournement ne fait que confirmer la véracité de notre positionnement, pris dès le départ du projet. L'administration est disposée à vendre à n'importe qui et pour n'importe quel usage !

Pour l'administration nous devrions plutôt nous réjouir puisque le prix de vente ne peut qu'augmenter ! Et donc la part reversée (50%) à l'Action sociale pour des investissements immobiliers ne peut qu'augmenter : CQFD !! A condition qu'il n'y ait pas de revirement de dernier moment puisque nous n'avons aucun engagement écrit sur le sujet...

Cette manne pourra être en partie affectée pour les résidences de vacances loisirs conservées... pour une énième montée en gamme ... ou pour une vente future ? mais également pour rénover des restaurants collectifs ...

En effet, si les crédits dégagés par la vente (pour rappel, seuls 50 %) iront bien à l'Action Sociale, dans la partie investissement, rien n'oblige leur utilisation pour la seule offre vacances loisirs d'Epaf ... et d'autres projets immobiliers pourraient bien bénéficier de ces crédits récupérés ...

La résidence Latour de Carol est toujours en cours de vente... depuis le 2 décembre 2019... Sur les offres reçues, la commission d'appel d'offre d'octobre 2021 a retenu la meilleure offre et la vente est en attente de signature.

La Saline sur la sellette !

Aujourd'hui le mot vente n'est pas encore prononcé pour La Saline, sur l'Île de la Réunion. Les réflexions menées sur sa gestion ne sont pas anodines et posent les premiers jalons d'une future séparation. Pour le moment, le Secrétariat général dit hésiter entre ouvrir les réservations à d'autres ministères et transférer la gestion à un autre opérateur de tourisme social.

Pour **Solidaires Finances**, l'administration après avoir pointé le manque de fréquentation qui engendre des frais importants cherche d'autres raisons pour se désengager.

Et ce d'autant plus qu'à aucun moment elle n'a voulu étudier les propositions de gestion adaptées à ce centre que nous avons pu faire pour relancer l'attractivité d'EPAF. L'attractivité de La Saline se heurte depuis plusieurs années aux barèmes trop étroits des tarifs et l'absence d'un nombre de tranches suffisantes pour intéresser plus d'ayant droits à un plus juste coût social.

Aujourd'hui, l'administration fait état des risques possibles en matière de sécurité, notamment au niveau de la voirie.

En fait, renseignements pris, il ne s'agit que d'un problème de stationnement dans la rue qui ne relève pas de la compétence d'EPAF.

Tout simplement, le site de La Saline se situe dans une zone balnéaire tendue en fréquentation et où il y a régulièrement des problèmes de stationnement qui se règlent par des contraventions comme partout en France.

Ce n'est donc ni un problème de circulation ni d'accès au site, qui possède son propre parking et qui peut accueillir des véhicules de secours sans aucun souci qui engagerait la responsabilité d'EPAF

Ce point relève plutôt de celle des autorités locales, dont le préfet. Néanmoins, le Secrétariat général craint qu'en cas de sinistre, la responsabilité ne soit néanmoins partagée par EPAF. Autant d'indices qui doivent nous faire craindre un moyen détourné futur pour le Secrétariat général de se débarrasser d'une nouvelle résidence convoitée par nombre de promoteurs. Pour **Solidaires Finances**, le risque d'instrumentalisation est réel. Il est essentiel de se mettre en rapport avec les agents et les agentes en poste à La Réunion et de tenir compte de leurs avis et remontées.

Le paradigme du secret

Pour toutes les résidences EPAF, **Solidaires Finances** continue de réclamer les actes de propriété. Pour toutes les résidences mises en vente, **Solidaires Finances** demande les évaluations de chacune d'entre elles, faites par la DNID et la DIE.

Refus répétés du Secrétariat général qui ne veut qu'une chose : que les représentant.e.s du personnel lui laisse la bride totalement libre mais quand nous constatons l'« amateurisme » réel ou supposé de l'administration sur ce dossier, **Solidaires Finances** s'y refuse et continuera de s'y refuser.

L'avenir des résidences

Pour les résidences conservées par EPAF, des travaux vont être menés entre 2022 et 2027, en calendrier prévisionnel, afin de les faire monter en gamme. Ainsi celle de La Baule ouvre le mouvement. Une première phase des travaux aura lieu d'octobre 2022 à avril 2023 et une seconde phase de septembre 2023 à mai 2024.

Cette seconde phase nécessite l'intervention d'un architecte d'intérieur et les montants estimés ont doublé depuis le 1er comité de suivi de novembre 2021 ! Ils sont passés de 1,5 à 3 millions d'euros ! L'espace aquatique prévu va devoir tenir ses promesses !

En matière d'évolution de la structure de l'offre, un point détaillé a été fait entre nuitées EPAF et nuitées réservées auprès de prestataires externes notamment pour compenser les nuitées au départ assurées au sein des résidences mises en vente.

De même, des réflexions sont menées sur les conditions de réservations et sur les modes de tarifications. Ainsi des échanges ont été menés en groupes de travail au sein de l'association auxquels participent les représentant.e.s des usager.e.s.

Ah non, en fait, ces échanges n'ont pas encore eu lieu, contrairement à ce qui est écrit dans le document de travail fourni pour ce comité de suivi. Ils vont avoir lieu finalement. Quant aux représentantes et représentants des personnels...

Et les usagères et usagers eux-mêmes ? Les personnels du MEFR vont recevoir à compter de ce mois d'avril 2022 une enquête afin de mieux connaître leurs attentes en matière d'offre de vacances. **Solidaires Finances** regrette que la dernière version de cette enquête ne soit pas présentée au cours de ce comité de suivi. Nous n'étions pas satisfait.e.s de la première version.

Les tarifs des offres de vacances loisirs n'étaient pas à l'ordre du jour de ce comité de suivi. Un groupe de travail dédié devra se tenir.

Néanmoins, une hausse (non chiffrée à ce stade) des tarifs a été annoncée.

Une montée en gamme des résidences conservées, une hausse prévisible des tarifs et une vente des résidences qui n'est plus soumise à obligation de reprise par un promoteur de tourisme social ne peuvent que faire craindre un éloignement de l'offre de tourisme social pour les personnels du MEFR. Encore un pan de l'Action sociale dont la dimension sociale est attaquée.

Solidaires Finances restera vigilante et continuera à se battre pour maintenir une Action sociale ministérielle, de qualité, pour toutes et tous et en l'occurrence le droit à bénéficier de vacances dans des endroits où le tourisme social semble de plus en plus proscrit.

NB : un point d'info rapide a été fait sur la tenue des CDAS devant présenter la réforme du réseau d'Action sociale sans avoir le moindre document à présenter.

Le 15 mars dernier, les président.es de CDAS ont été réuni.es en séminaire. Le diaporama présenté et fourni peut servir de base. Le Secrétariat général attendait la tenue de ce comité de suivi pour fournir du matériel en local. Mais comme ce point n'a pu être vu en cette séance par manque de temps, les fédérations des Finances ont validé le fait que le Secrétariat général fournisse sans attendre, aux présidents et présidentes de CDAS, un document complémentaire au diaporama du séminaire.

INJUSTICES SOCIALES EN VACANCES ...



L'action Sociale n'est pas un luxe, elle est une nécessité !

Pour **Solidaires Finances**, l'action sociale est au cœur des besoins des agent.e.s de l'Etat, titulaires ou non, en activité ou à la retraite.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confronté.e.s aux accidents et aléas de la vie.

Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis.e.s et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidienne des agent.e.s.

Ce n'est évidemment pas le choix de l'administration qui n'a cessé depuis plusieurs années de la détruire, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir. Ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, ce que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

N'hésitez pas à vous rapprocher des représentant.e.s de **Solidaires Finances** qui siègent au CNAS :

Benoîte MAHIEU	01.44.64.64.20
Patricia BERNAUD	02.50.10.17.26
Anne BOUTET	01.44.19.55.51
Emmanuelle CATHELINAUD	01.44.64.64.49
Jean-Etienne CORALLINI	04.91.80.84.47
Nathalie FOURTEAU	05.61.26.59.00
Roland GIRERD	01.43.56.13.30
Anna KWASNIAK-PERRAULT	01.53.18.80.68
Ludovic PLOTON	04.76.39.39.93